

Bourbon-Lancy, le 11 janvier 2022

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

**Mardi 18 janvier 2022 à 19 heures
Salle Saint Léger – espace culturel
Rue du Parc – Bourbon-Lancy
Sans public – retransmission en direct**

selon l'ordre du jour ci-dessous.

1. Convention de service commun entre le PETR du Pays Charolais Brionnais et la commune de Bourbon-Lancy
2. Ouverture des crédits et autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2022 pour le budget principal et les budgets annexes assainissement, eau et tva loyers
3. Accueil périscolaire du matin et du soir – tarifs
4. Adhésion et convention d'engagement à vacances ouvertes
5. Participation du CCAS de la ville de Bourbon-Lancy à l'adhésion à vacances ouvertes
6. Adhésion association « stop aux violences sexuelles »
7. Subvention de sponsoring 2022 – Alexandre MARTINS
8. Comité départemental Olympique et Sportif de Saône-et-Loire – signature de la charte d'engagement
9. Convention avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Bourbon-Lancy pour la vente des billets de spectacle
10. Partenariat avec les comités d'entreprise pour la vente des billets de spectacle organisés par la ville de Bourbon-Lancy
11. Saison culturelle 2022 – gratuité pour les enfants jusqu'à 10 ans
12. Convention d'organisation de spectacles entre la ville de Bourbon-Lancy, le Casino et l'Office de Tourisme et du Thermalisme
13. Convention entre la ville de Bourbon-Lancy et la communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme pour l'entretien courant des voiries de l'accueil des gens du voyage
14. Convention entre la ville de Bourbon-Lancy et la communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme pour l'entretien des équipements sportifs de proximité

Questions diverses

Le public ne sera pas autorisé. Les débats seront retransmis en direct sur la page Facebook de la ville de Bourbon-Lancy.

Édith Gueugneau




